LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n°29 Edmonton, le vendredi 19 juillet 1991 8 ~~12~~ pages 50¢



• *Recherche agricole*

La sous-station agricole de Vegreville devient une ferme expérimentale

VEGREVILLE - Le Canada et l'Alberta réaliseront conjointement un projet de recherche qui aidera les agriculteurs à réduire le travail excessif du sol et la mise en jachère trop fréquente.

Le Projet de recherche agricole de Vegreville (PRAV) a été annoncé le 22 juin dernier par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Bill McKnight, le vice-premier ministre, ministre des Finances et député de Vegreville, M. Don Mazankowski, et la ministre adjointe à l'Agriculture de l'Alberta, Mme Shirley McClellan.

Ce projet de 7,5 millions $, d'une durée de cinq ans, portera principalement sur le développement et le transfert de technologies qui favoriseront, dans les zones de sols noirs et gris des Prairies, la mise en culture plus fréquente et une augmentation des résidus de cultures printanières dans les régimes de production végétale continue.

«Le travail excessif du sol et la mise en jachère mènent à la dégradation des sols et augmentent les coûts de production des agriculteurs, a déclaré M. McKnight. Le Projet de recherche agricole de Vegreville illustre bien nos efforts pour réaliser un environnement durable et économiquement viable dans le secteur agricole.»

Pour marquer les responsabilités supplémentaires et les nouveaux défis qu'entraîne le PRAV, le gouvernement fédéral a transformé l'établissement de Vegreville qui, de simple sous-station, est devenue une ferme expérimentale.

«Le changement de nom est le reflet de notre engagement envers la recherche sur les sols et les bonnes pratiques de gestion de l'environnement, a souligné M. Mazankowski. Cet établissement deviendra un véritable centre d'excellence grâce au Projet de recherche agricole de Vegreville.»

Le gouvernement fédéral et la province collaborent avec l'Université de l'Alberta pour mettre au point des avenues de recherche dans le cadre du PRAV.

«L'Alberta accueille avec plaisir cet engagement dans la recherche sur les zones de sols noirs et gris, a déclaré Mme McClellan. Ce projet permettra de concentrer les efforts sur des problèmes particuliers à la région et aidera celle-ci à réaliser son potentiel agricole.»

Les deux premiers projets entrepris dans le cadre du PRAV seront financés par le biais de l'Entente Canada-Alberta sur l'environnement durable (ECAED).

Le premier projet tentera de déterminer les effets de différents régimes de cultures sur la dynamique des populations de mauvaises herbes. Le deuxième sera une étude de faisabilité de la mise au point de systèmes informatiques experts qui produiront des conduites de cultures rentables et respectueuses de l'environnement pour réduire la mise en jachère des terres et la remplacer par la rotation des cultures.

Un comité de gestion technique représentant les deux paliers de gouvernement et l'Université de l'Alberta travaille à mettre au point des propositions de recherche, de vérification et de surveillance de l'utilisation des terres pour la durée du projet.

• *Paul Dumont:*

De FJA à Costa Rica ...

par SILVIE MONTIER

BONNYVILLE - Pour la troisième fois, l'organisme Youth Challenge International enverra des jeunes dans des pays en voie de développement dans le but d'y accomplir divers travaux communautaires. Et, parmi les 57 jeunes canadiens âgés de 17 à 25 ans qui partiront en décembre prochain pour Costa Rica, il en est un bien connu de la francophonie albertaine: Paul Dumont.

Originaire de Bonnyville, où il a fréquenté l'école Notre-Dame, M. Dumont a été président de FJA, alors qu'il étudiait à Edmonton. Il a ensuite quitté l'Alberta pour aller poursuivre des études de biologie à l'Université d'Ottawa, mais n'a cependant pas cessé d'oeuvrer pour la francophonie. En effet, profitant de sa nouvelle résidence, il est devenu président de la Fédération des jeunes Canadiens français. Il garda ce poste de 1987 à 1989.

Aujourd'hui, armé d'un diplôme solide, et de connaissances qu'il avait hâte de mettre au service d'autrui, Paul Dumont étend ses horizons. "Il y a beaucoup à faire dans le domaine de la biologie à Costa Rica", a-t-il déclaré. De fait, l'un des projets auxquels M. Dumont pourrait bien se voir affecter concerne l'aide aux habitants de la réserve de la forêt Mangrove dans la Sierpe-Terrada.

Par ailleurs, il se verra prendre

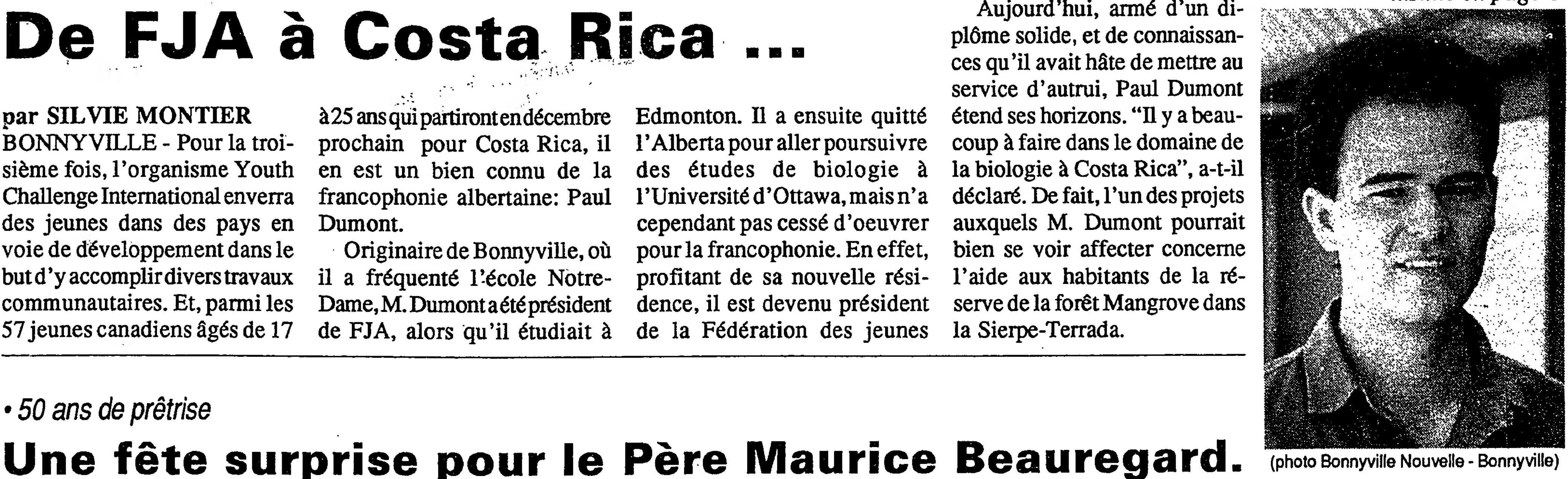
...suite en page 8

(photo Bonnyville Nouvelle - Bonnyville)

M. Paul Dumont

• *50 ans de prêtrise*

Une fête surprise pour le Père Maurice Beauregard.



(photo Pierre Déry)

La communauté francophone vient de célébrer le 50e anniversaire de prêtrise du Père Maurice Beauregard. Pour lui, elle a retracé en une fête mémorable, le parcours à travers ses missions: Fort Norman, Aklavik, Yellowknife, Fort Smith, Fort McMurray... Partout, disait-on, il a su laisser la trace d'un travail reconnaissable.

Ici, on aperçoit le Père Beauregard en queue de cortège, s'avançant sous l'impressionnante garde-d'honneur que lui faisaient les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Jacques Cartier.

Un reportage complet dans notre prochaine parution...

19/07
*****
SOCIETE CAN. DU MICROFILM
464 RUE ST-JEAN, SUITE 10
MONTREAL, PQ
H2Y-2S1
0000109 5

• Restructuration

Le CRTC donne le feu vert à Radio-Canada

APF - Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) approuvé par décision majoritaire le plan de restructuration de la Société Radio-Canada, et donne ainsi son accord à la fermeture de stations régionales.

Le CRTC refuse toutefois à Radio-Canada le droit de solliciter de la publicité locale, là où la programmation locale a été supprimée. Cette décision pourrait faire perdre cinq millions de dollars par année à la Société.

Ironiquement, un commerçant local pourra toujours approcher de son propre chef une station régionale pour acheter du temps d'antenne! Ce que le CRTC interdit, c'est la sollicitation active, avec une équipe de vendeurs sur le terrain.

Le Conseil estime que le plan présenté par les dirigeants de Radio-Canada pour faire face à un manque à gagner de 108 millions est acceptable compte tenu des circonstances, et ne va pas à l'encontre de la Loi sur la radiodiffusion.

Le 5 décembre dernier, le président de la SRC Gérard Veilleux causait toute une commotion au pays en annonçant la coupure de 1100 postes, la fermeture de stations régionales et la disparition des émissions produites localement, sauf pour les bulletins de nouvelles.

La décision du CRTC autorise Radio-Canada à transformer la station française CBLFT Toronto en un simple réémetteur de CBOFT Ottawa. Elle confirme la disparition de la programmation locale. Plus encore, le CRTC accepte d'assimiler une région à une province, justifiant ainsi la décision de Radio-Canada de maintenir une seule station par province.

Le CRTC appuie la demande de Radio-Canada pour un financement stable sur plusieurs années. Mais il réclame cependant de Radio-Canada un plan stratégique à long terme, comprenant les possibilités de coupures additionnelles pour les années à venir, et avise à l'avance des dirigeants de Radio-Canada qu'il en sera question lors du renouvellement des licences du réseau l'année prochaine.

DES CRAINTES ET DES DOUTES

Même s'il approuve le plan de restructuration, le CRTC manifeste plusieurs craintes et plusieurs doutes. D'abord, le Conseil n'est pas convaincu que les nouveaux projets d'émissions pourront se réaliser s'il y a d'autres réductions budgétaires. Or justement, le président de la SRC Gérard Veilleux avait souligné lors de l'audience publique du mois de mars que la Société pourrait faire face à un nouveau manque à gagner de plus de 50 millions en 1992-93.

Deuxièmement, le CRTC «doute» que Radio-Canada puisse refléter «la diversité des besoins, des opinions et des perspectives culturelles des



Canadiens» compte tenu des ressources affectées à la programmation régionale.

On craint aussi qu'en mettant trop l'accent sur la production d'émissions de nouvelles et d'information dans les régions, Radio-Canada pourrait nuire à la production d'autres types d'émissions. «Le Conseil encourage donc la SRC à élargir la gamme des émissions offertes aux auditoires régionaux», lit-on dans la décision.

L'élimination de la production locale ne réjouit pas le CRTC, qui constate que les 44 000 francophones de Toronto n'ont maintenant plus aucune source de nouvelles locales télévisées en français.

D'ailleurs, le CRTC «craint grandement» que la disparition des émissions locales «laissent les francophones hors Québec sans outils d'expression culturelle reflétant leurs vues, leur héritage, leur situation». Ceci dit, le CRTC «constate» que Radio-Canada n'est absolument pas obligée de desservir des auditoires locaux en vertu de la Loi sur la radiodiffusion.

UNE DISSIDENCE.

Un seul conseiller a refusé d'approuver le plan de restructuration de Radio-Canada. Selon Paul McRae de Thunder Bay en Ontario, les coupures «ont modifié fondamentalement et irrémédiablement la structure de la programmation de la SRC d'une façon que jamais le Parlement n'avait prévu».

Selon M. McRae la restructuration présentée est en fait «un grand pas vers la centralisation». Il croit que les dirigeants de Radio-Canada pourraient bien dès cet automne regrouper la production télévisée de langue française et anglaise dans cinq «super régions», pour ensuite regrouper ces super régions en deux centres uniques de production, l'un pour la langue française, l'autre pour la langue anglaise.

Dans son opinion minoritaire annexée à la décision du CRTC, M. McRae s'inquiète de l'élimination de toutes les émissions de télévision locales, et cite à ce sujet le «fort ressentiment» exprimé par les Acadiens «qui avaient profité auparavant d'un fort pourcentage d'émissions culturelles répondant à leurs besoins et à leurs intérêts».

Il se préoccupe aussi des collectivités, comme les francophones de Toronto, qui n'ont plus aucune solution de rechange depuis la fermeture de leur station régionale.

LA FCFA INSATISFAITE

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) s'est dite «insatisfaite» de cette décision.

L'organisme porte-parole des francophones de l'extérieur du Québec n'arrive pas à comprendre comment le CRTC peut justifier sa décision «face au tollé de protestations» lors de l'annonce des coupures.

«Le CRTC n'a pas eu le courage de ses convictions» affirme le directeur général de la Fédération, M. Aurèle Thériault.

Il se pourrait même que la Fédération porte cette décision en appel auprès du Cabinet fédéral, comme l'autorise la nouvelle Loi sur la radiodiffusion. Selon M. Thériault, cette démarche pourrait se faire de concert avec les mouvements d'opposition qui ont vu le jour au pays lors de l'annonce des coupures à Radio-Canada le 5 décembre.

AU PROVINCIAL

• Christopher Arlint

Pour qu'un bébé puisse vivre...

par ALAIN BERTRAND

CALGARY - Lorsque Yves et Lyse Morin ont appris que leur fille Danielle Arlint était enceinte, ils avaient tous deux les espoirs qui animent d'heureux futurs grands-parents.

Hélas, ils n'étaient guère préparés à l'épreuve qui allait les affliger, pas plus que ne l'était le jeune couple, Ken et Danielle Arlint, d'ailleurs.

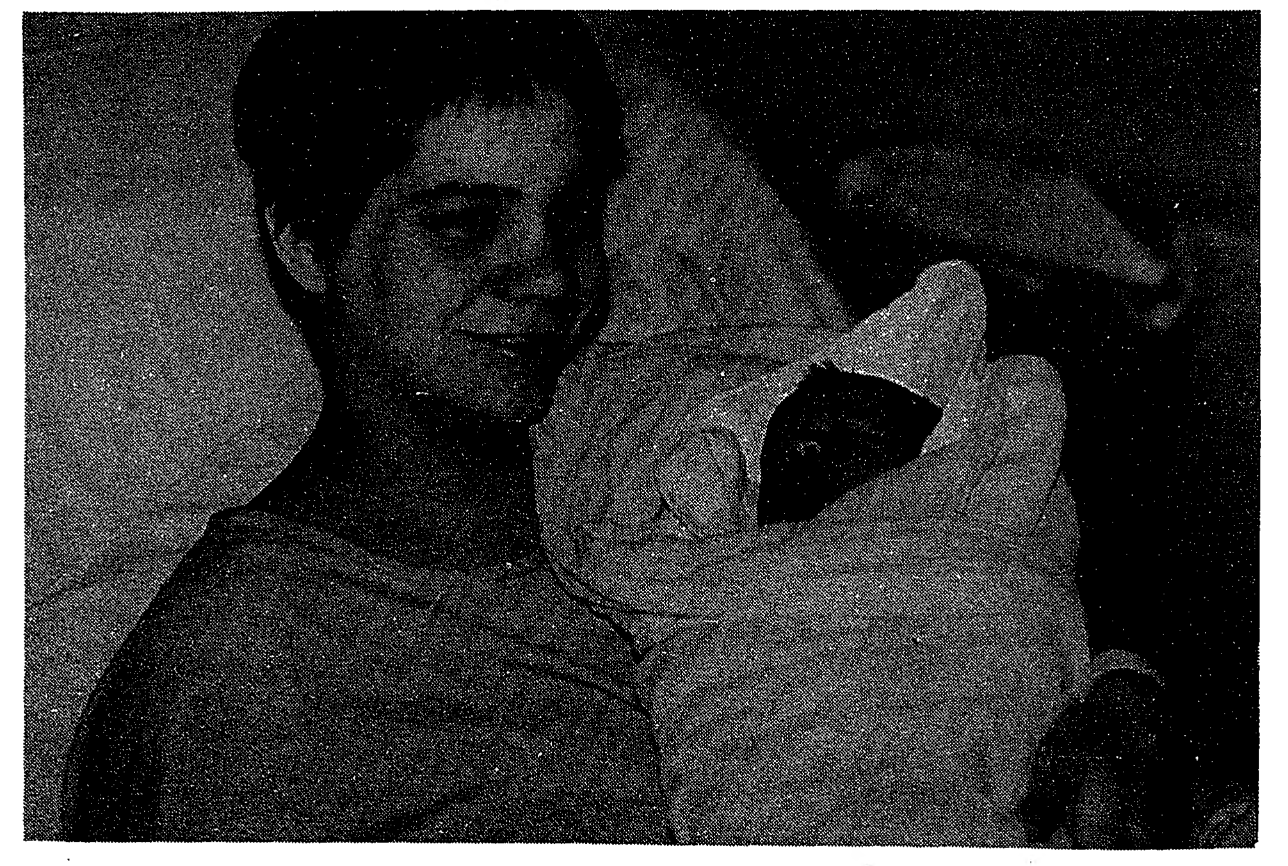
Christopher devait naître le 18 avril dernier, avec une seule moitié de coeur.

Maintenu en vie par la technologie moderne dont est doté l'hôpital de l'Université de l'Alberta, Christopher attendait une greffe du coeur. Pour être compatible, il fallait que le donneur soit un enfant de même type sanguin et de même grandeur.

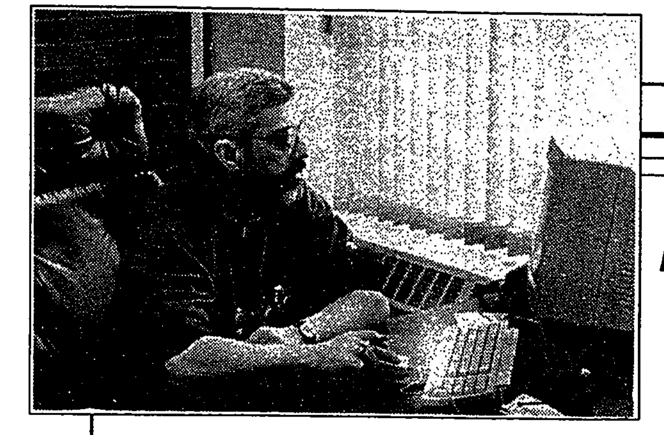
Christopher est à présent à Loma Linda, en Californie, le seul endroit d'Amérique du Nord où ces opérations sont pratiquées sur les nouveaux-nés. Le coût de l'opération se monte à 340 000 $ dont 100 000 $ proviennent du gouvernement provincial. Sont encore à ajouter les frais que la famille aura en Californie puisque l'enfant devra rester à proximité de l'hôpital pendant un an. Avec un taux de succès de 79%, tous les espoirs pour un bon rétablissement sont permis.

Une levée de fonds à grandeur nationale a été organisée pour bébé Christopher Arlint, et un compte en fiducie a été ouvert à son nom à la Banque de Montréal de Sherwood Park.

Déjà, Pete et Nancy Brown d'Edmonton y ont versé 4 500 $ d'une levée de fonds qu'ils avaient effectuée au nom de leur fils Joshua, malheureusement décédé avant qu'un donneur n'ait été trouvé. Les dons peuvent être déposés à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.



Christopher James Arlint, né le 18 avril 1991 avec une malformation cardiaque est actuellement en Californie où il vient de subir une greffe du coeur. Ici, à l'hôpital de l'Université de l'Alberta, dans les bras de sa maman, Danielle Morin-Arlint.



EDITORIAL

par Pierre Brault

Et que devient Saddam Hussein?

On a très peu entendu parler de Saddam Hussein depuis la fin du conflit dans le Golfe Persique. Ce n'est un secret pour personne que les Américains veulent sa peau. Mais, et oui, il y a un mais...La résolution des Nations-Unis permettant aux forces multinationales de passer à l'action, stipule que cette force ne doit être utilisée que pour forcer l'Iraq à se retirer du Koweit. La résolution ne donne pas le mandat à ces mêmes forces d'envahir l'Iraq et de pourchasser Saddam Hussein.

C'est pour cela que les Américains ont laissé une oeuvre inachevée. Le vrai problème n'a pas été résolu. Saddam Hussein est encore le grand maître d'oeuvre de l'Iraq et il s'amuse à faire des pieds de nez et des grimaces au monde entier. Il rit dans sa barbe, ce cher Saddam.

Il a tenu tête aux forces américaines, françaises et anglaises. Il a tenu Israël sur le qui vive durant des semaines, son pays a été pilonné par les raids américains, mais qu'à cela ne tienne, Saddam est toujours bien vivant.

De plus, le peuple iraquien souffre de la faim, du froid, du manque d'électricité, de biens essentiels.

Saddam a bien tenté de démontrer qu'il voulait instaurer la démocratie dans son pays en tentant de négocier avec les rebelles Kurdes, mais aucun résultat concret n'est venu confirmer son intention. Il semble vouloir gagner du temps. La leçon que lui ont servi les forces multinationales n'est-elle pas suffisante? Il agit comme s'il voulait tenter un autre coup de force. N'anticipe-t-il pas déjà les résultats?

En donnant du fil à retordre aux envoyés spéciaux des Nations-Unis dépêchés en Iraq pour inspecter les installations nucléaires du pays, Saddam Hussein joue encore avec les nerfs de Georges Bush.

Il est évident que pour obtenir une paix durable dans ce coin du Moyen-Orient, il faut que Saddam cède sa place à la tête du pays. Le Conseil de sécurité des Nations-Unis en est très conscient. Il se doit donc, d'ici peu, de reprendre les choses en main.

Un peuple qui a faim est un peuple très vulnérable et influençable. La stratégie de la guerre des tracts a fait son oeuvre auprès des soldats iraquiens affamés, au cours de la guerre du Golfe. Pourquoi cette tactique ne fonctionnerait-elle pas encore une fois? C'est une guerre qui fait moins de dégâts que les bombes et qui a prouvé son efficacité. Il suffirait de quelques millions de tracts pour inciter le peuple à se révolter contre le régime de Saddam Hussein. Il ne fait aucun doute que les opposants à ce régime de terreur n'attendent que ce genre de geste pour passer à l'action. Et avec un support tactique adéquat de la part des forces multinationales, le régime de Saddam ne résisterait pas longtemps. Même certains généraux de l'armée iraquienne en ont ras le bol de toute cette tragique comédie.

Plus Saddam s'amuse, plus il devient difficile pour le peuple iraquien de penser à rebâtir son pays, du moins tant et aussi longtemps que Saddam sera en place. En toute conscience, a-t-on le droit de laisser tout un peuple entre les mains d'un tyran, d'un sadique qui ne vit que pour sa propre gloire? A-t-on le droit d'être aussi patient envers cet homme qui n'a aucun respect de la vie de ses semblables, de ses compatriotes? Il faudra évidemment, un jour ou l'autre passer à l'action.

La souris a déjà mangé une bonne partie du morceau de fromage. La patience du chat doit avoir une certaine limite. Il est grand temps que le chat se mette à sa poursuite. Quand le chat mangera-t-il la souris?

AU REGIONALE

• Le saut de Bungy

Un, deux, trois...on saute!

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Le 26 mai dernier au «Round-Up Centre» de Calgary, un tout nouveau sport enfiévrait la foule qui, clouée sur place, les dents serrées, les yeux en apostrophes et le coeur battant, était le premier témoin. Là, un éventail de gens sautait d'une hauteur de dix mètres, vers le sol, devant les spectateurs émerveillés de tant de prouesse. Le sport?... «Bungy Jumping» ou, si vous le voulez, «le saut de Bungy», qui fait fureur dernièrement en Amérique et attire femmes, hommes, jeunes et moins jeunes pareillement.

Vous avez vu les cérémonies rituelles des aborigènes de la Nouvelle-Zélande? Vous savez, celui où l'homme saute la tête la première, du haut d'un arbre, les pieds attachés par une simple vigne bien mesurée pour qu'il ne s'écrase pas la tête à terre, à la fin de son saut? Cette cérémonie jugée pour la majorité des plus primitives, dangereuse et complètement sans allure, eh bien, elle est maintenant «servie à l'américaine» pour les plus braves et aventureux qui recherchent le «thrill» ultime! Et ces «chercheurs», il y en avait en masse à l'occasion du «Leisure Show 91» que présentait Canada Dry cette journée-là.

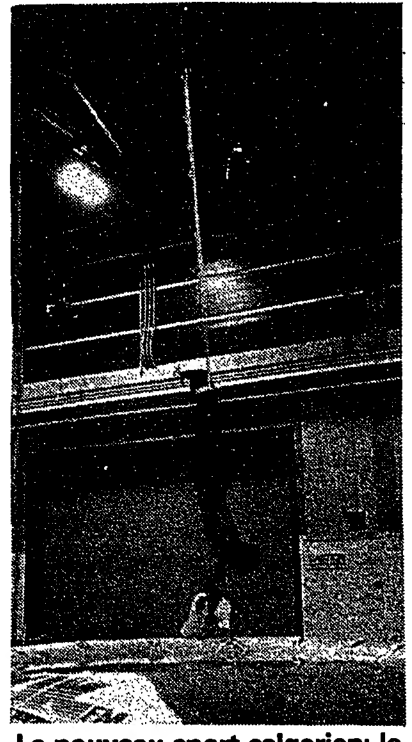
Parmi les sauteurs se trouvait Karen Grant, une «Nanny» qui vient de Christchurch en Nouvelle-Zélande. «J'ai toujours voulu essayer ce sport, confiait-elle. À Christchurch, on a un homme de 78 ans qui saute régulièrement ainsi... C'était très difficile de me laisser tomber dans le vide, plus difficile que j'avais cru... une fois rendu en haut, c'est beaucoup plus épeurant de regarder en bas, ça paraît beaucoup plus haut d'en haut que d'en bas. Tu vois tout le monde qui attend que tu sautes; j'avais très peur...» admettait-elle au Franco, les yeux tout rouges de sang. «Oui, je sauterai encore, maintenant que je sais ce que c'est».

Ellis McFetridge passait ensuite, un Calgaréen âgé de 51 ans, qui sautait non seulement une, mais deux fois! Cela ne surprenait pas d'apprendre que M. McFetridge fait aussi du saut en parachute: «"Merveilleuse expérience» s'exclamait-il. «Fantastique!» disait-il, un grand sourire aux lèvres et prêt à recommencer encore.

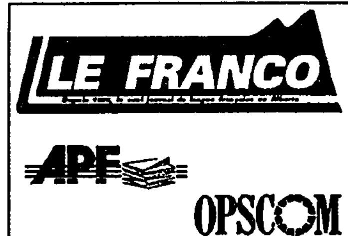
Puis, c'était le tour de Darren Hunter, un jeune francophone de Montréal, expert en informatique pour la compagnie Chevron, ici, à Calgary. «Je dois dire que les gars en haut sont vraiment professionnels. Ils m'ont vraiment mis à l'aise, ils jouent de la musique reposante et les assistants te massent le dos, les épaules, pour te calmer... Oui, c'est quand même assez épeurant de regarder en bas une fois rendu-là... Je me sentais bien en sécurité. Ils attachent tes jambes ensemble très soigneusement. Je n'avais aucunement peur que cela se détache».

Et nous, le regardant d'en bas, on le voyait, perché comme un aigle sur une montagne. Un moment d'hésitation... il étendait ses bras comme de grandes ailes, un dernier grand souffle... et... ça y est... il a sauté!

Pour ceux qui aimeraient vivre cette incroyable expérience, le Parc Canada Olympique de Calgary vous offre maintenant la chance de le faire.



Le nouveau sport calgarien: le saut de Bungy (ou l'art de prendre son courage à deux pieds.)



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

** Faut divorcer*

«Très intense, très efficace»

- Gérard Guénette

par ALAIN BERTRAND

CALGARY - C'est les 13, 14 et 15 juin dernier, que la pièce «Faut Divorcer» de Bertrand Leblanc nous a été présentée au Betty Mitchell Theatre de Calgary.

Cette pièce contemporaine raconte l'histoire d'Oscar Gameau (Claude Hamel), cheminôt retraité qui se sent mal dans sa peau. Assis devant sa télé, buvant bière après bière, il végète. Sa femme Martha Larocque (Mireille Séguin) en a ras-le-bol. Se sentant harcelé, Oscar annonce qu'il veut divorcer. Octave Bernier (Gilles Gagnon) est avocat. Étant l'ami commun de nos deux époux, il devient un élément pivotant de la pièce au second acte.

«Ce fut extraordinaire. Très intense, très efficace. Ayant déjà travaillé avec ces comédiens, ce fut un plaisir de les retrouver, explique Gérard Guénette, metteur en scène. Cette pièce est une très bonne comédie qui aborde tous les thèmes contemporains de la femme au Québec: la femme au foyer, la femme exploitée, etc.»

«En général, je pense que cette pièce est une de nos meilleures cette année, ajoute Louise Sabourin, présidente de la Société de théâtre de Calgary, le mois de juin n'est pas vraiment le meilleur temps de l'année pour une pièce de théâtre et nous avons donc eu moins de gens que d'habitude. La qualité d'un spectacle ne dépend pas du nombre de spectateurs. Je crois que tout le monde a bien apprécié une comédie aussi légère en juin.»

Cette pièce termine une très bonne saison pour la Société de théâtre de Calgary. Louise Sabourin nous promet une saison encore meilleure l'an prochain avec plus de pièces et plus de troupes invitées. Une saison formidable en perspective.





Radio-Canada Alberta

Semaine du 20 au 26 juillet 1991

Samedi

17h00 Le Téléjournal
17h10 Kidnappe
17h30 Le Baseball Labatt des Expos: San Francisco à Montréal
20h00 Visions d'ici
21h00 Samedi P.M.
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h38 Télé-sélection: Contre tout attent

Dimanche

17h00 Second regard
17h30 De village en village
18h00 Le Téléjournal
18h02 Les chemins de la guerre
19h00 Rendez-vous avec Gerry
20h00 Les Beaux Dimanches: Roch Voisine, l'idole
21h00 Les Beaux Dimanches: Gala Juste pour rire
22h30 Le Téléjournal
22h52 Les nouvelles du sport
23h09 Ciné-club: Lola Montes

Lundi

17h00 L'heure G
18h00 CE SOIR
18h30 La cour en direct
19h00 L'avocat du diable
19h30 Des jardins d'aujourd'hui
20h00 Le Téléjournal
20h20 Le Point
20h45 La Météo
20h50 Les nouvelles du sport
21h00 L'Ile
22h00 Les Francofolies: Michel Pagliaro
23h00 L'heure G
24h00 Résumé des "Players Internationals"
24h09 Rencontres

Mardi

17h00 L'heure G
18h00 CE SOIR
18h30 La cour en direct
19h00 L'avocat du diable
19h30 Carrières
20h00 Le Téléjournal
20h20 Le Point
20h45 La Météo
20h50 Les nouvelles du sport
21h00 Festival haute tension: Cible
23h30 L'heure G
00:30 Résumé des "Players Internationals"
00h40 Rencontres

Mercredi

17h00 L'heure G
18h00 CE SOIR
18h30 La cour en direct
19h00 L'avocat du diable
19h30 Le Téléjournal
19h45 Le Point
19h55 La Météo
20h00 Le Baseball Labatt des Expos: Montréal à San Diego
22h30 Les nouvelles du sport
22h40 Résumé des "Players Internationals"
22h50 Ciné Spécial: Les roses de Matmata

Jeudi

17h00 L'heure G
18h00 CE SOIR
18h30 La cour en direct
19h00 L'avocat du diable
19h30 Carrières
20h00 Le Téléjournal
20h20 Le Point
20h45 La Météo
20h50 Les nouvelles du sport
21h00 Grand Films: Les saisons du coeur
23h30 L'heure G
00h30 Résumé des "Players Internationals"
00h40 Cinéma: Anna Karenine

Vendredi

17h00 L'heure G
18h00 CE SOIR
18h30 La cour en direct
19h00 L'avocat du diable
19h30 Comment ça va?
20h00 Le Téléjournal
20h20 Le Point
20h45 La Météo
20h50 Les nouvelles du sport
21h00 La noble maison
23h00 L'heure G
00h00 Résumé des "Players Internationals"
00h09 Cinéma: Les diamants de l'oublie



Michel Beaudry dans *L'avocat du diable* chaque semaine, du lundi au vendredi à 19h00.

TV5 L'EUROTÉLÉ

★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 20 au 26 juillet 1991

Samedi

17h00 Journal télévisé de la S.S.R.
17h30 Thalassa
18h30 L'Euroflash
18h33 Sacrée soirée
20h00 Destination le monde
21h00 Cargo de nuit
22h00 Journal télévisé de TF1
22h45 Sacrée soirée (rediffusion)
00h15 Destination le monde
01h05 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de la R.T.B.F.
17h30 Dernière nouvelle de notre passé
18h30 L'Euroflash
18h33 Caractères: Quelques livres pour l'été
19h55 Apothéose 60/40
21h40 Journal télévisé de TF1
22h25 Caractères
23h45 Apothéose 60/40
01h30 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Télébjectif: Une terre au coeur
18h30 L'Euroflash
18h33 Ah! La police de papa
20h45 Musicales: Mozart moins cinq
21h45 Journal télévisé de TF1
22h30 Ah! La police de papa
00h45 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Envoyé spécial
18h30 L'Euroflash
18h33 Musique au coeur: Haendel
19h30 Télétourisme
20h00 Ciel, mon mardi!
22h30 Journal télévisé de TF1
22h45 Musique au coeur: Haendel
23h40 Télétourisme
00h10 Ciel, mon mardi!
02h10 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Temps présent
18h30 L'Euroflash
18h33 Les poneys sauvages
20h05 Concours musical international Reine Elizabeth de Belgique 1991
21h10 Le divan
21h30 Journal télévisé de TF1
22h15 Les poneys sauvages
23h55 Concours musical international Reine Elizabeth de Belgique 1991
00h55 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Mémoire d'un objectif
18h30 L'Euroflash
18h33 Le monde du cinéma: Les sculpteurs de lumière
19h40 Chasseur d'orgues
20h30 Hôtel: Cent pages, plus ou moins...
21h00 Montagne: Pierra-menta, Le chrono des cimes
21h30 Journal télévisé de TF1
22h15 Le monde du cinéma
23h20 Chasseur d'orgues
00h15 Hôtel (redifusion)
00h45 Montagne (redifusion)
01h15 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Au nom de la loi
18h30 L'Euroflash
18h33 Téléobjectif: Vues d'Afrique
19h30 Bouillon de culture
21h05 Une passion pour Jean-Sébastien Bach
21h55 Journal télévisé de TF1
22h40 Téléobjectif: Vues d'Afrique
23h40 Bouillon de culture
01h10 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	



LAING

Est décédé le 2 juillet, à l'âge de 80 ans, M. Mendoza Laing de St-Paul. Membre des Chevaliers de Colomb 4e degré, il laisse dans le deuil son épouse Lucienne, cinq fils et quatre filles, Armand (Alice), Georges (June), Bernard (Alexis), Gérard (Linda) Albert (Penny), Jeannine (Adrien) Chamberland, Lorraine (Maurice) Dubeau, Rose (Laurent) Leroux, Denise (Ovide) Hébert, 32 petits-enfants, 27 arrière-petits-enfants, trois frères et trois soeurs, Omer, Dollard et Henri Gonneville (St-Rock de McKinac), Fernande Pronovost (Sorel), Claudia Bélanger, Ida Hébert. Il fut précédé dans la maison du Père par un fils, Raymond, une arrière-petite-fille, Chantal Oszust, deux frères, Antoine et Hector Gonneville. Les funérailles ont été célébrées en la Cathédrale de St-Paul avec enterrement au cimetière de St-Vincent. Les parents et amis sont priés de faire des dons au Alberta Cancer Foundation.

LAFRENIÈRE

Est décédé le 14 juin, à l'âge de 83 ans, M. Philippe Lafrenière de Warburg. Il laisse dans le deuil ses trois filles, Phyllis (Lorne) Anderson de Stony Plain, Jossy (Bernard) Stund de Buck Creek, Connie Hunter de Breton; dix petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants, un frère Bert Lafrenière de North Battleford (Sask.). Il fut précédé dans la Maison du Père son épouse Joséphine en 1963, par son fils Larry en 1984 et par un petit-fils Lonnie en 1973. Les funérailles ont été célébrées le 17 juin dernier à l'église St. Charles de Warburg par le Père Frank Villeneuve. Les parents et amis sont priés de faire des dons au cimetière de l'église St. Charles ou à l'oeuvre de charité de leur choix.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Les SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de district, finances et administration, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269 rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, n°de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 780706 - SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
Stony Mountain (Manitoba)
Établissement de Stony Mountain
Construction d'un bâtiment à usages multiples

Date limite: le 8 août 1991

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leur soumission au Bureau de dépôt des soumissions, au 290 rue Burnell, C.P. 737, Winnipeg (Manitoba) au plus tard le mardi 6 août 1991 à 14 h, en conformité avec les règles normatives du 7 août 1981 concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec Bob Rehbein, gestionnaire, construction, au (204) 983-2649.

PROJET

N° 780704 - AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
Rossburn (Manitoba)
Complexe scolaire de Waywayseecappo

Date limite: le 9 août 1991

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leur soumission au Bureau de dépôt des soumissions, au 290 rue Burnell, C.P. 737, Winnipeg (Manitoba) au plus tard le mercredi 7 août 1991 à 14 h, en conformité avec les règles normatives du 7 août 1981 concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec Doug Layton, gestionnaire de projet, au (204) 983-3253.

Il est possible d'obtenir les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada au 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan), au 1867 rue Hamilton, pièce 500, Régina (Saskatchewan), au 222 - 4e Avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta), au 9700 avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta). On peut par ailleurs les consulter aux bureaux de l'Association des contracteurs de Régina et de Saskatoon (Saskatchewan), d'Edmonton et de Calgary (Alberta) ainsi que de Winnipeg et de Brandon (Manitoba).

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

La Société LES BLÉS D'OR

est à la recherche
d'un(e) secrétaire coordinateur(trice)
à temps plein

QUALIFICATIONS:
- un intérêt pour le folklore canadien-français;
- avoir un esprit d'initiative, être dynamique, sociable et avoir le désir de s'impliquer dans le développement de la Société LES BLÉS D'OR;
- excellente connaissance de la langue et de la grammaire françaises;
- bonne connaissance de l'anglais oral et écrit;
- savoir dactylographier.

RÉMUNÉRATION: à négocier

LIEU DE TRAVAIL: bureau des Blés d'Or
Centre culturel de Saint-Paul, Alberta

ENTRÉE EN FONCTION: septembre 1991

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 août 1991 à l'adresse suivante:

La Société LES BLÉS D'OR
Pauline Landry, présidente
C.P. 3078
Saint-Paul, Alberta
T0A 3A0



CADO

Le Centre d'Art Dramatique de l'Ouest est à la recherche de:

PROFESSEURS DE THÉÂTRE
PROFESSEURS DE DICTION
PROFESSEURS DE PAUSE DE VOIX
PROFESSEURS DE MOUVEMENT

POUR LA SAISON 1991-92

CADO est la première école française de théâtre professionnelle dans l'OUEST DU CANADA

Exigences:
- expérience théâtrale
- excellente diction classique et canadienne
- connaissance du jeu de scène
- connaissance du répertoire classique et moderne
- connaissance en mime, danse ou Dalcroze
- connaissance de la musique et chant

BEAUCOUP D'ÉNERGIE

RÉMUNÉRATION: à discuter selon qualifications

DATE D'EMBAUCHE: septembre 1991

Vos lettres et curriculum vitae devront nous parvenir pour le **10 AOÛT 1991, DERNIER DÉLAI** à l'adresse suivante:



La Société de Théâtre de Calgary Inc.
#10, 1916B - 30e Avenue n.e.
Calgary, Alberta
T2E 7B2

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Les **SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ**, pour les projets indiqués ci-dessous, adressées au Secrétaire-Trésorier, Gestionnaire régional, Politique et Administration des marchés, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h, heure locale.

PROJET: SD 165 10
bfc Suffield (Alberta)

Isolation des murs intérieurs, logements familiaux

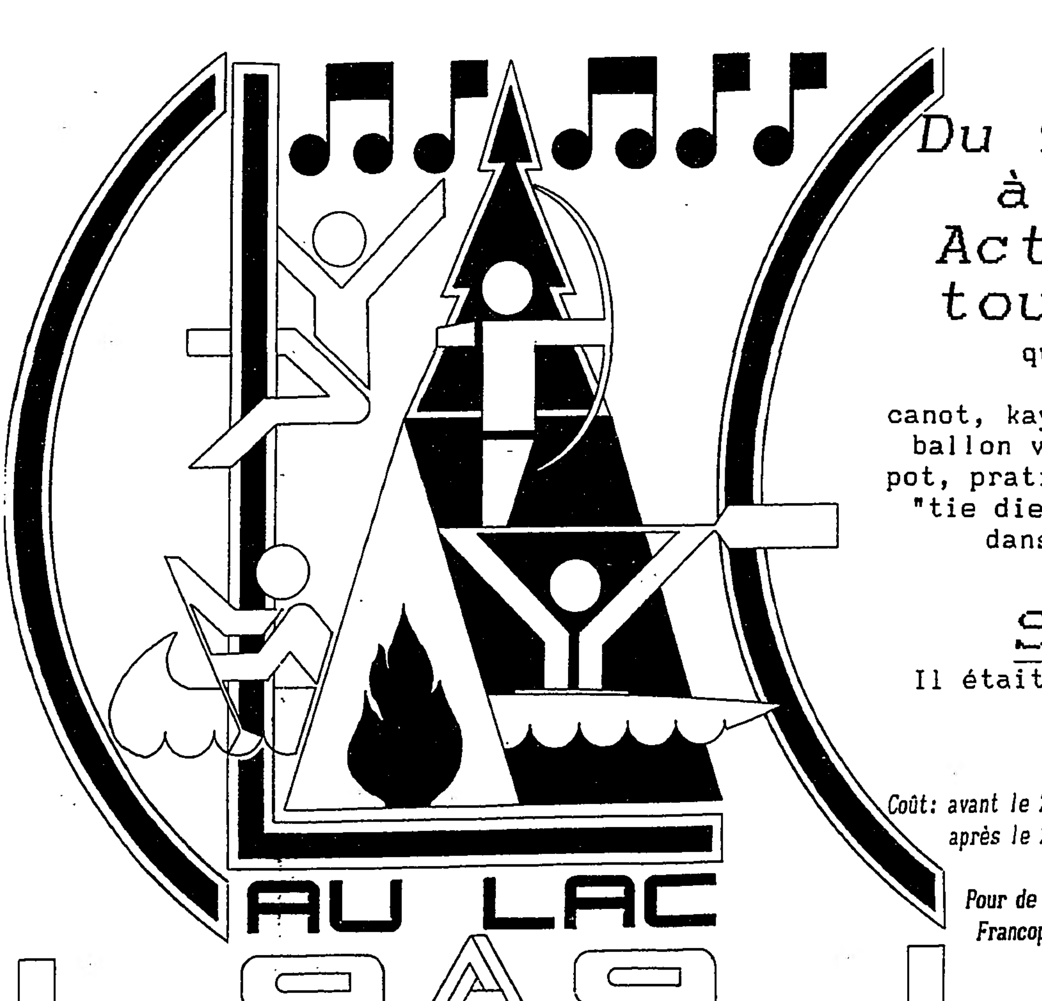
DATE DE FERMETURE:
le mercredi 7 août 1991

DÉPÔT: 50 $

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau de Conctruction de Défense Canada, Ottawa, tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de construction et au bureau régional dans la région du projet ainsi qu'au TPC indiqué ci-dessus.

Canada



Du 9 au 11 août
à Cold Lake
Activités pour toutes et tous
qui ont de 14 à 25 ans!

canot, kayak, rally rabaska, tournoi ballon volant, frisbie soccer, mini-pot, pratique de golf, mime, artisana "tie die", artisanat vestimentaire, danse, tournées écologiques et plus encore!

Spectacles
Il était une fois Delmas "André Roy
La Venue d'Edmonton
Alliance de Calgary

Coût: avant le 29 juillet - membre 50.00$, non membre 60.00$
après le 29 juillet - membre 55.00$, non membre 65.00$

Pour de plus amples informations, communiquez avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta au 469 - 1344



NOMINATION



Deb L. Rae

Canadien National annonce la nomination de Deb L. Rae au poste de Directeur des ventes - Alberta. Mme Rae demeure à Calgary d'où elle dirigera l'activité des ventes en Alberta. Elle était auparavant officier de Marketing, Petroleum and Chemicals à Calgary.

Des francophones honorés par la province

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Le Premier ministre Don Getty a remis le Alberta Achievement award à 102 Albertains qui, par leur excellence dans un sport, dans le service qu'ils rendent à la communauté ou encore dans l'exercice de leur profession, contribuent au développement et à l'image positive de la province.

Parmi ces albertains qui recevaient ce titre considéré l'un des plus honorifiques remis par la province, se rangeaient plusieurs francophones: M. Marcel Latouche de Calgary, pour ses exploits en Tennis; M. Jean Létourneau de Québec, pour ses talents dans le chant d'opéra, et, pour leur travail remarquable dans la communauté depuis de nombreuses années, la communauté d'Edmonton des soeurs de l'Assomption.

C'est Soeur Marguerite Génier qui, au nom de sa congrégation, est allée recevoir le certificat de cette reconnaissance bien mérité.

"Je suis certain que tous les Albertains se joignaient à moi, a déclaré Don Getty, pour offrir mes félicitations les plus sincères à ceux qui ont été reconnus, cette année, par l'intermédiaire de ce programme, qui nous donne la chance de saluer l'initiative, l'engagement et l'expertise de nos citoyens."

Quant à l'Honorable Doug Main, ministre de la Culture et du Multiculturalisme, il tint à souligner que "c'est la vocation et la discipline dont ces récipiendaires savent faire preuve, qui exemplifient l'atmosphère qui fait de l'Alberta une belle province..."



CRTC Avis public Canadä

CRTC - Avis public 1991-68. PROJETS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE 1986 SUR LA TÉLÉDISTRIBUTION. Le Conseil annonce qu'il propose d'apporter des modifications au Règlement de 1986 sur la télédistribution (le Règlement). Les modifications projetées comprennent: une définition révisée de l'expression «tarif mensuel de base» contenue à l'article 2 du Règlement; et une révision au paragraphe 18(3) du Règlement. Le projet de modification de la définition de «tarif mensuel de base» a été demandé par l'Association canadienne de télévision par câble (l'ACTC). Cette modification vise à préciser que les titulaires peuvent imposer un tarif mensuel pour chaque prise de câble additionnelle installée dans le domicile d'un abonné, qu'un dispositif terminal soit raccordé ou non à la prise. Le Conseil propose de modifier le paragraphe 18(3) en ajoutant l'exigence qu'un télédistributeur réduise son tarif mensuel de base lorsqu'il cesse de distribuer au service de base un service reçu par satellite autre qu'un service spécialisé, ou lorsque le tarif de gros qu'une tierce partie impose à la titulaire pour ce service est réduit. Les parties intéressées doivent soumettre leurs observations par écrit à M. Allan J. Darling, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2, au plus tard le 16 août 1991.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi 16 h 30
Dimanche 10 h 00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Connelly McKinley Ltd. Salon funéraire



10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive **St-Albert** **458-2222**
265, rue Fir **Sherwood Park** **464-2226**



ACFA régionale de Fort McMurray

est à la recherche d'un(e)
animateur(trice) culturel(le)

Le(la) candidat(e) choisi(e) sera responsable du développement culturel de notre communauté francophone, aussi bien des jeunes à travers les écoles, qu'auprès des adultes à travers notre association.
Qualifications requises:
- Diplôme ou études en animation culturelle, un atout;
- Vivre la culture française;
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise.

Rémunération: à négocier
Heures de travail: 15 heures par semaine

***** **POSSIBILITÉ FUTURE D'UN SOUS CONTRAT OFFRANT UN EMPLOI À PLEIN TEMPS**

Date limite du concours: 16 août 1991
Date d'entrée en fonction: 3 septembre 1991

Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Roland Péru, président
ACFA régionale de Fort McMurray
L103 A - 9707 avenue Franklin
Fort McMurray, Alberta
T9H 2K1
Téléphone: (403) 791-7700
Télécopieur: (403) 791-1191



Régionale de Fort McMurray

est à la recherche d'un(e)
Administrateur(trice)

Sous la direction du conseil exécutif, l'administrateur(trice) sera responsable de l'administration et du financement des projets de la régionale. Cette personne assurera la communication entre la régionale et les différents organismes de notre communauté.

Qualifications requises:
- Études collégiales ou universitaires en administration
- Expérience en administration et en organisation
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise
- Connaissance en traitement de texte I.B.M.

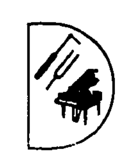
Rémunération: à négocier

Date limite du concours: le 9 août 1991

Date d'entrée en fonction: le 19 août 1991

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Roland Péru, Président
ACFA régionale de Fort McMurray
103A 9707 avenue Franklin
Fort McMurray (Alberta)
T9H 2K1
Téléphone: (403) 791-7700
Télécopieur (403) 743-1191

CARTES D'AFFAIRES



DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry Enrg.
accordeur de pianos
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

Academy
Insurance & Estate Planning Services
Assurance-vie et invalidité
Hypothèques
Régime enregistré d'épargne retraite
Certificats de placement garanti

HECTOR A. POIRIER, B.ED
8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Bur.: 469-3803
Rés.: 470-0882

Angus M. Boyd
Avocat et notaire
14820 Stony Plain Road
Edmonton, Alberta
T5N 3S5
Téléphone (403) 455-3534
Télécopieur (403) 453-3281



Ray D. Dallaire, C.F.P.
Gérant régional
8e étage, Terrace Plaza, 4445 Calgary Trail Sud
Edmonton, Alberta, T6H 5C2
Téléphone: (403) 437-6560, Télécopieur: (403) 436-3231

DR R.D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2
Tél.: 439-3797

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230 - 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6
Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 **Rés.: 465-3533**

APCO Insurance Services Ltd
AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE
Raymond Piché **Cécile Charest**
#202, 10008 - 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
422-2912

CÔTÉ DRYWALL
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
Rénovations, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et «studs metal», plafonds suspendus.
25 ans d'expérience
8522 - 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4
ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **LOUIS CÔTÉ**
Tél.: **468-5854**

SHORNEY'S OPTICAL DEPUIS 1928
Paul Lorieau
Téléphone: (403) 439-5094
8217 - 112e Rue, Edmonton (Alberta) T6G 2C8 (Collège Plaza)

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur - Service à la clientèle
104e avenue et 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
Tél.: 488-4881
CROSSTOWN



VACUFLO
A & R DISTRIBUTORS LTD.
SIMON ROY
gérant
9331 - 63e Avenue
Edmonton, Alberta T6E 0G2
téléphone: 436-1375
télécopieur: 437-5069

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

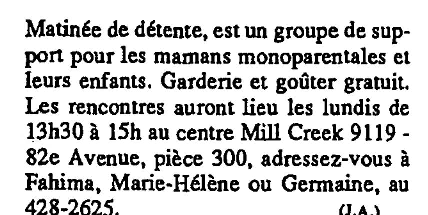
Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)



Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, adressez-vous à Fahima, Marie-Hélène ou Germaine, au 428-2625. (J.A.)

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82e Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267. 30/8

Le Centre d'expérience préscolaire est ouvert tout l'été pour les enfants de 2 ans 1/2 à 8 ans, à la journée, à la semaine ou au mois, un dîner chaud sera servi chaque jour. Pour plus d'informations, Ginette Allaire au 465-7651. 30/8

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi à vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

Vous avez besoin d'aide pour effectuer vos travaux? Si oui, employer un jeune de 12 à 15 ans, de la Coopérative jeunesse de services de St-Isidore. Appelez nous au 624-4640. (2-8)

ST- PAUL

Le Musée-l'exposition des apôtres, la laiterie et le magasin générale ouvert de 9 à 17 h jusqu'à la fin d'août. (30-7)

Camp Beau Jour- 8 au 26 juillet et 6 au 23 août. Une chance unique pour les jeunes de 5 à 12 ans de s'épanouir en français dans une ambiance relaxée. (23-7)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

RECTIFICATIF

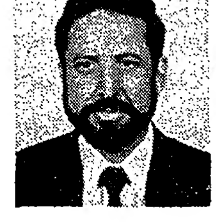
Dans notre édition du 12 juillet dernier, une erreur s'est glissée dans le texte intitulé *une nouvelle régionale est née!* En effet, ce n'était pas la première fois que des événements purement francophones se fêtaient dans la région, puisque les personnes impliquées dans cette nouvelle régionale oeuvrent depuis plusieurs années pour sauvegarder leur culture francophone, en organisant des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et des cabanes à sucre.



Chargée de comptes
Madeleine Mercier
469-0320

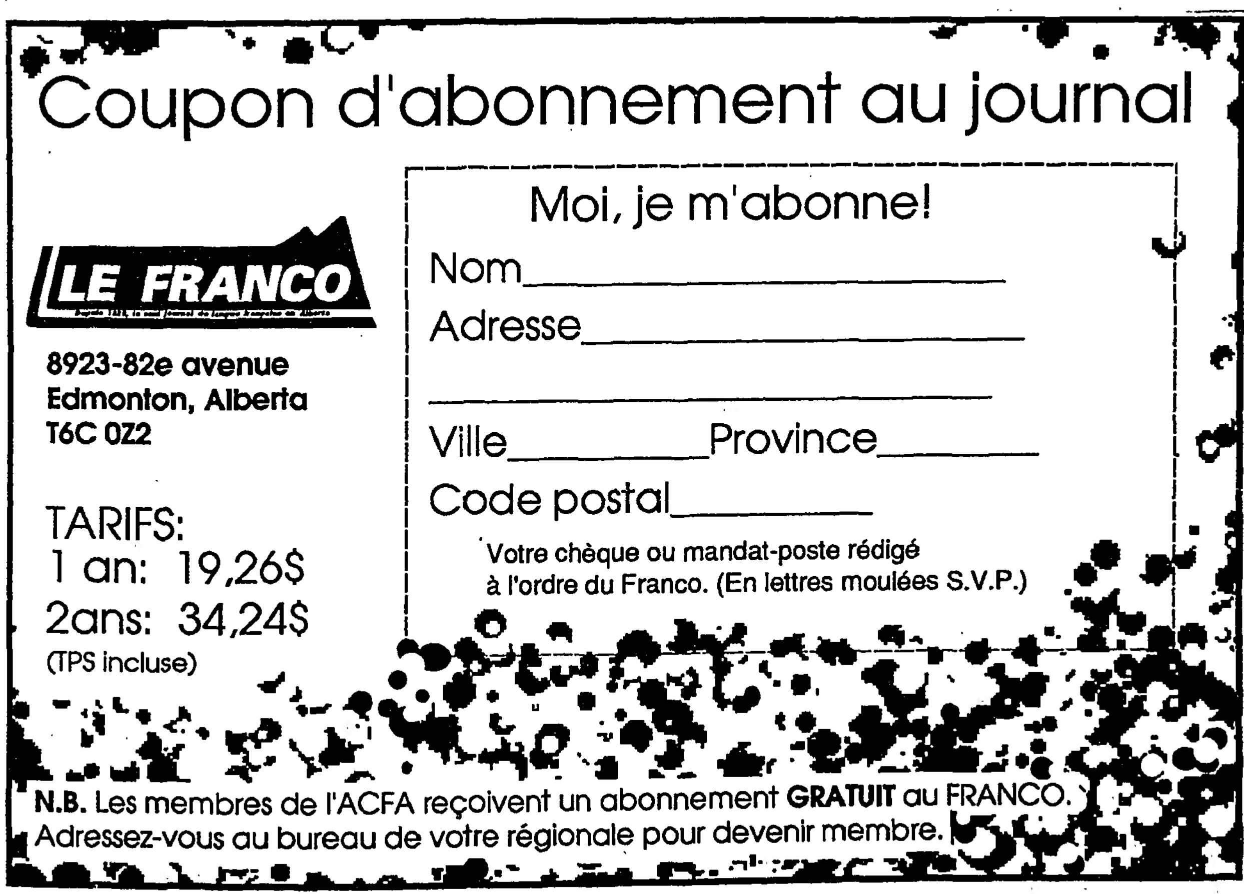


Conseillers en planification financière
- Programme financier
- Fonds d'investissement
- Certificats de placement garanti
- **Régime enregistré d'épargne retraite**
- Assurance-vie et invalidité
- Rentes
- Régimes enregistrés d'épargne éducation
- Bénéfices de groupe
- Hypothèques
- Service d'impôt



Représentant
Armand Mercier
468-9406

9109 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta - Téléphone: 468-1658



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous avons pour vous l'occasion exceptionnelle qui vous procurera un revenu à la hauteur de vos ambitions. Composez le 462-9849. Message enregistré en français. (19-7)

Dame avec expérience désire garder bébé ou jeune enfant le jour pendant la semaine. Utilisera grande maison avec cour, quartier Bonnie Doon. Références disponibles. Appelez Réjane au 466-3249. (19-7)

Recherche 1 ou 2 personnes pour voyage au Québec. Départ d'Edmonton 2 août retour 23 août. Partage des frais d'essence. Maryse 439-2075 (26-07)

Pélerinage du Lac Ste-Anne du 21 au 25 juillet 1991

Concours de tartes au sucre

L'ACFC régionale d'Edmonton organise un gigantesque concours de tartes au sucre. L'événement se tiendra dimanche le 4 août 1991 au pavillon canadien-français du Festival du Patrimoine (Heritage Days). Le jury sera composé de madame Micheline Brault, de messieurs Claude Ouimet et Denis Colette.



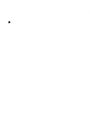
Pour plus d'information téléphonez à l'ACFA régionale au **469-4401.**

PROFESSIONNELS

Spécialistes en immobilier résidentiel et commercial



MARCEL BLAIS



466-6627
(Edmonton)



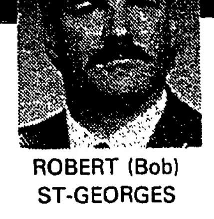
PAUL BLAIS

Je vous montrerai comment conduire une auto... pour environ seulement la moitié du prix





LINCOLN MERCURY SALES LTD.
5121 CALGARY TRAIL NORD, N.O.
EDMONTON, ALBERTA, T6H 5W5
SANS FRAIS: **1-800-272-9608**
Téléphone: **434-8411** Télécopieur: **435-5169**



ROBERT (Bob) ST-GEORGES
Représentant des ventes
Rés.: **450-3964**

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires

Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

FJA...

...suite de la page 1

part à des cliniques d'identification de cataractes nécessitant des opérations chirurgicales chez les Costa Ricains, ainsi qu'à des travaux d'installation de conduites d'eau... Il y aura encore d'autres projets qui ne seront connus des participants que plus tard.

D'après M. Dumont, les projets sont décidés par les Costa Ricains qui, eux seuls, peuvent évaluer les priorités de leurs communautés. De toute façon, "quelque soit le projet auquel nous serons affectés, le secteur de la santé y aura une grande place", a indiqué Paul.

Le travail ne sera cependant pas toujours facile, ni les conditions de vie d'ailleurs. Et c'est sans doute pourquoi la sélection des candidats est si complexe.

En effet, après avoir été retenu lors de l'étude de son dossier, Paul Dumont a dû prendre part à un camp intensif de trois mois qui allait décidés s'il était véritablement capable de participer à une telle expérience: "Après ce camp, l'organisme a choisi 57 personnes à travers le Canada", a-t-il encore expliqué.

Le pré-requis à sa participation n'est cependant pas encore complété, puisqu'il lui est également demandé de solliciter 3 000 $ en dons pour le bénéfice de Youth Challenge International, ainsi que de se procurer tout l'équipement dont il aura besoin pour vivre et travailler en Costa Rica.



Administration du rétablissement agricole des Prairies

Avis aux agriculteurs

Les formulaires de demande pour le Programme de couvert végétal permanent II sont maintenant disponibles.

Programme de couvert permanent II (PCVP II)

- S'inscrit dans le Programme de Mesures de soutien et d'ajustement en agriculture lancé par le gouvernement fédéral pour aider à stabiliser à long terme le revenu agricole.
- Mis en oeuvre par l'ARAP (Administration du rétablissement agricole des Prairies).
- Offre une aide financière aux propriétaires de terres marginales ou érodables leur permettant de retirer ces terres de la production annuelle qui entraîne la dégradation du sol et de les ensemencer en plantes fourragères vivaces ou en arbres.
- Les demandeurs signent un Contrat de 10 ou de 21 ans d'utilisation des terres et s'engagent à conserver ces terres en couvert végétal permanent pendant le terme du contrat.
- Les paiements uniques seront effectués en deux versements :
  1. aide pour l'ensemencement des terres - 20 $ l'acre
  2. contrat de 10 ans - 30 $ l'acre
     OU contrat de 21 ans - 65 $ l'acre
- Les producteurs qui ont ensemencé leurs terres en plantes fourragères au printemps seront admissibles au programme à condition de déposer leur demande avant le 1er octobre 1991.

Les formulaires de demande sont disponibles auprès de l'ARAP, au bureau de district d'Agriculture Alberta et au bureau de la minicipalité rurale. Les formulaires de demande remplis doivent être remis au bureau de la minicipalité rurale.



Canada



Les 9, 10 et 11 août 1991

Au parc provincial de Cold Lake

ACTIVITÉS POUR TOUS!

Ateliers historiques avec **Jean-Baptiste** (de la confrérie des Voyageurs métis)
Ateliers artistiques avec **Marcel Hétu** de Bonnyville
Activités organisées pour enfants par la **F.P.F.A.**
Activités organisées pour aînés par la **F.A.F.A.**
Sports, visite de la ferme de la famille Campeau, ateliers nautiques, tournées écologiques guidées
et

SPECTACLES

avec le groupe **La Venue**, le groupe **Alliance**
Cécile Biron (interprète), **Pierre Vincent** (violoneux)
Louis Létourneau (conteur)
et **André Roy** dans la pièce «Il était une fois Delmas Sask...mais pas deux fois»

Coût: activités et site de camping:
15,00$/personne/jour
30,00$/famille/jour
40,00$/famille pour la fin de semaine
(10% de rabais disponible sur réservation)

Souper communautaire (sam. 10 août)
8,00$/adulte
4,00$/enfant (12 ans et moins)

POUR RÉSERVATION:
Thérèse 466-1680 ou Fabiola 469-1344

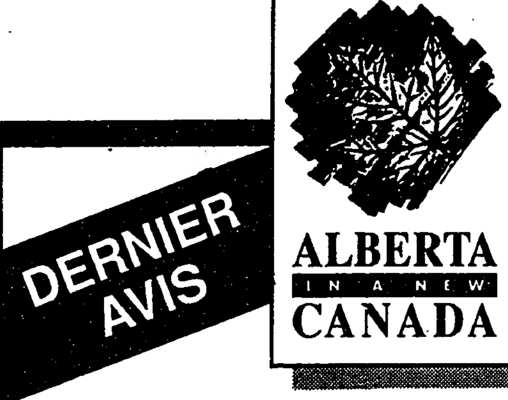







Radio-Canada Alberta



PROLONGATION D'AUDIENCES

Veuillez nous aviser avant le 31 juillet si vous désirez comparaître devant le Comité

Le Comité spécial d'enquête de l'Alberta sur la réforme constitutionnelle tiendra une deuxième ronde d'audiences publiques durant les semaines du 9 et du 23 septembre. Les audiences auront lieu à Calgary, Edmonton, Hanna, Peace River, Rocky Mountain House et Wainwright.

Pour comparaître devant le Comité, composez le 1-800-661-3741 avant le 31 juillet 1991.

Vous pouvez aussi faire connaître votre opinion au Comité en composant son numéro 1-800 (1-800-661-3741) ou en écrivant à: Le Comité spécial d'enquête de l'Alberta sur la réforme constitutionnelle, 2200, 10025 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 1S6.

Pour plus d'information, appeler sans frais



1-800-661-3741

ou contacter votre député provincial
Le Comité spécial d'enquête de l'Alberta sur la réforme constitutionnelle

2200, 10025 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 1S6

CRTC **Décision** Canada

Décision CRTC 91-423. Société Radio-Canada, Toronto (Ont.); Goose Bay et Labrador City (T.-N.); Calgary (Alta); Saskatoon (Sask.); Windsor (Ont.); Fermont, Matane, Rimouski et Sept-Îles (Qué.); Corner Brook et Labrador City (T.-N.); et Sydney (N.-É.). Le CRTC a APPROUVÉ, par décision majoritaire, les demandes de la Société Radio-Canada visant à changer le statut et la source de programmation de 13 des stations de télévision qu'elle possède et exploite. Il a REFUSÉ, sauf dans un cas, la demande visant à continuer de solliciter de la publicité locale lorsque la programmation locale a été supprimée. En vertu du plan de restructuration de Radio-Canada accepté, voici les changements approuvés: CBLFT Toronto devient un réémetteur de CBOFT Ottawa; CFLA-TV Goose Bay et CBNLT Labrador City rediffuseront le signal de CBNT St. John's; et CBGAT Matane, CJBR-TV Rimouski et CBST Sept-Îles seront des réémetteurs de CBVT Québec; la programmation pour les stations réémettrices en place CBST-5 Fermont et CBST-3 Labrador City proviendra de CBFT Montréal, au lieu de CBST Sept-Îles; pour CBRT Calgary, les émissions proviendront de CBXT Edmonton; pour CBKST Saskatoon, de CBKT Régina; pour CBET Windsor, de CBLT Toronto; pour CBYT Corner Brook, de CBNT St. John's; et pour CBIT Sydney, de CBHT Halifax. La Société exploitera ces cinq stations comme bureaux d'information et continuera de diffuser l'indicatif d'appel des stations, ainsi que des messages d'intérêt public, des émissions spéciales occasionnelles et des messages publicitaires. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull (819) 997-2429; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306; Vancouver (604) 666-2111.»

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission